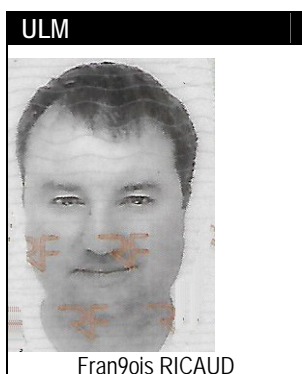
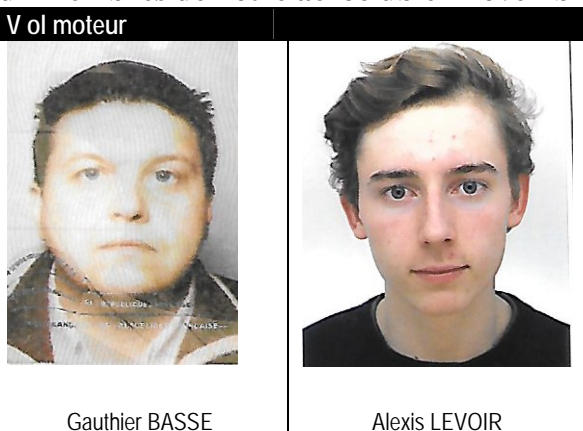




Lettre d'information de l'Aéroclub d'Abbeville-Buigny-Baie de Somme

Nouveaux membres de notre aéroclub en novembre-décembre:



Nous leur souhaitons la bienvenue et de beaux vols.

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o- **VIE DES SECTIONS** -o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Du côté de la section Vol moteur

Maintenance :

Comme vous le savez sans doute, lorsqu'un moteur arrive en fin de potentiel il est échangé dans les conditions suivantes :

- prix d'un moteur Lycoming neuf (120 à 160 Cv) : entre 50000 et 70000€
- nb. un moteur déjà reconditionné est un peu moins cher
- reprise de l'ancien moteur : 12000€

Toutefois cette reprise n'est consentie que si l'ancien moteur peut à son tour être reconditionné.

Or une mauvaise surprise nous attendait en cette fin d'année : lors de la vérification en usine de l'ancien moteur du DR F-GSRP arrivé en fin de potentiel (2400 heures prolongations comprises), deux anomalies majeures ont été constatées : vilebrequin corrodé et bloc moteur fendu. Ces anomalies rendant impossible le reconditionnement, qui est une opération courante en aviation, la section a été obligée de reverser une somme de 12000 € qu'elle pensait pouvoir économiser.

Conclusion : il est dans l'intérêt de tous de respecter toutes les procédures qui évitent une usure prématurée ou anormale, et notamment le temps de chauffe avant la mise en pleine puissance et une descente raisonnée, tout particulièrement en hiver.

Du côté de la section Vol à voile

La saison hivernale est celle de l'entretien des machines et, sous la houlette d'Olivier, cette activité bat son plein :

- rénovation de l'ASK13 : ponçage/lustrage de l'ensemble du fuselage et des ailes
- Pégase F-CGBC : regelcoatage en cours
- autres machines : entretien courant

Nb. Les volontaires pour ce travail indispensable sont les bienvenus ; ambiance sympathique assurée.

IMPORTANT : la conversion des licences actuelles en licences européennes devra être faite obligatoirement avant l'été prochain.

La section se propose de faire une demande collective en début d'année. Tous ceux qui n'ont pas encore converti leur licence et qui veulent profiter de ce service (dans le cas contraire ils devront prendre rendez-vous et se déplacer eux-mêmes à la DGAC BEAUVAIS) doivent remettre à Mathieu ou à Jean-Pierre les documents suivants :

- brevet de pilote de planeur actuel (livret rose)
- copie de toutes les pages du carnet de vol sur lesquelles sont inscrites et signées par un instructeur les qualifications additionnelles qui seront reportées définitivement sur la licence européenne par la DGAC:
- emport de passager
- qualification campagne
- qualification treuil
- voltige...

N'oubliez aucune qualification !

Date limite du dépôt : 31 janvier 2018. Il n'y aura aucune prolongation et si cette date est passée vous devrez accomplir les démarches vous-mêmes.

Du côté de la section ULM

Travaux d'entretien courants.

En prévision pour les prochaines semaines : démontage du parachute de secours et envoi en usine pour la révision des 5 ans.

-o- Le BIA -o-

Simulateur : les séances continuent le samedi après-midi.

-o- Manifestations -o-

La fameuse Galette des Rois des vélivoles sera offerte le samedi 6 janvier vers 18h au club. Cette petite fête est ouverte à tous les membres de l'aéroclub : venez nombreux.



**Bonnes fêtes de fin d'année à
tous !**

De la part du Président et de toute l'équipe